

2^{ÈME} ÉDITION

APPEL À

PROPOSITIONS

2021

Candidater pour proposer
un sujet de webconférence
au Sommet Virtuel du Climat

Remplir le formulaire

INTRODUCTION

Un an et demi après la 1ère édition du Sommet Virtuel du Climat, la question de **l'engagement des entreprises, collectivités et établissements publics dans l'effort collectif que nous devons réaliser pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 est plus que jamais d'actualité.**

En effet, à l'échelle nationale, **nous sommes loin d'atteindre les objectifs fixés par la Stratégie Nationale Bas Carbone, loin de s'engager sur la trajectoire nécessaire pour respecter l'accord de Paris** (Voir [l'Observatoire du Réseau Action Climat](#)). Si un certain nombre d'entreprises ou de territoires se sont fixés des **objectifs de neutralité carbone**, force est de constater que ceux-ci sont bien souvent **insuffisants** ou reposent trop souvent sur une stratégie de compensation carbone **sans réelle transformation de leur modèle** (Voir [AEF info](#)).

Pour atteindre les objectifs, il est nécessaire que les entreprises, collectivités et établissements publics s'engagent dans une réelle **réflexion autour de l'impact de leurs activités** et amorcent des **changements structurels permettant de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de manière significative.**

Nous avons conscience qu'amorcer de tels changements nécessite des efforts importants. C'est pour cette raison que le Sommet Virtuel du Climat existe : **nous souhaitons fournir aux entreprises, collectivités et établissements publics les clés pour avancer à leur échelle sur ces sujets.** Outils existants, bonnes pratiques, retours d'expérience, conseils d'experts climat... Cet événement sur **2 semaines** se veut pragmatique, orienté terrain, **pour permettre aux organisations de s'engager concrètement sur la voie de la neutralité carbone.**

En 2019, ce sont **125 intervenants** qui ont apporté leurs compétences, connaissances et expériences à presque **2000 participants**, au cours de **31 webconférences**. **Plus de 80% des participants ont indiqué avoir trouvé pendant cet événement des leviers pour passer à l'action.** Ces chiffres nous confortent dans notre volonté de persévérer. **En 2021**, nous poursuivons notre action et comptons bien parvenir à **inspirer, motiver, donner l'impulsion nécessaire au changement** pour un nombre croissant de personnes au sein de leurs organisations.

Pour y parvenir, nous avons besoin de vous. **Rejoignez l'aventure du Sommet Virtuel du Climat, 2e édition !**

Faites-nous part de vos **compétences**, de vos **connaissances** mais aussi des **initiatives** que vous avez pu mettre en place au sein de votre organisation pour **lutter contre le changement climatique** et **contribuer à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.**

Entreprises et Organisations

Comment se préparer et pérenniser son entreprise dans un monde décarboné ?

Collectivités et Territoires

Comment mettre en œuvre, financer et faire vivre une stratégie de neutralité carbone et de résilience à l'échelle de son territoire ?

Les sujets, interconnectés, doivent apporter autant d'éléments théoriques que concrets et pratiques. Dans cette optique, les sous-thèmes que nous souhaiterions voir abordés dans ce Sommet et qui sont détaillés ci-dessous appellent aux partages : partage de démarches, d'initiatives, de solutions, de projets en faveur du développement de solutions durables, etc.

Pour un aperçu de la version 2019, suivez [ce lien](#) (site en cours de mise à jour pour l'édition 2021)

OBJECTIFS, CRITÈRES ET FORMAT

OBJECTIFS ET CRITÈRES

Objectifs

-

Les interventions lors du Sommet chercheront à répondre aux objectifs suivants :

- **Accélérer la mise en œuvre d'actions d'atténuation ou d'adaptation** face au changement climatique, en **impliquant toutes les organisations volontaires à contribuer à leur niveau** à ces enjeux.
- **Fournir les clés** pour lever les **freins** qui empêchent les organisations d'aller de l'avant sur la question du climat. Les inviter à suivre le mouvement en bénéficiant des **retours d'expériences** de ceux qui sont passés par là, des experts en direct à qui adresser leurs questions et en mettant à leur disposition les informations dont ils ont besoin.

Critères de qualité et pertinence des interventions.

-

Les sujets doivent **s'adresser aux publics cibles** (entreprises, organisations et/ou collectivités).

Le sujet doit **être pertinent, sans toutefois être trop spécifique** (un cas trop particulier qui ne s'adresse qu'à un nombre limité de personnes est à exclure).

Les interventions **doivent être concrètes, actuelles, accessibles, tournées vers l'action, proches des questions et des considérations présentes sur le terrain** par les organisations et traiter des sujets qui les préoccupent, les interrogent ou les freinent.

L'accent doit-être mis sur les bonnes pratiques répliquables, dans une optique de partage utile, en donnant les clés de réussites et les écueils à éviter des démarches, initiatives, solutions, projets, dans chacun des sujets

Les interventions doivent être **non promotionnelles** :

La promotion de produits, marques, outils, méthodes, méthodologies et accompagnements portés par des structures à but lucratif ne peut pas faire l'objet d'une intervention dans le cadre du Sommet, même s'ils répondent à l'ensemble des autres critères de la ligne éditoriale. Ils peuvent néanmoins être cités dans le cadre d'un panorama plus exhaustif des solutions qui répondent à une problématique ;

En cas d'intervention de nature à promouvoir directement une structure ou un produit, des ateliers exposants sont possibles en parallèle du programme principal : Pour de plus amples informations, [voir la présentation sponsors, partenaires, exposants.](#)

Les interventions **ne doivent**, en aucun cas et d'aucune manière directe ou indirecte, **remettre en cause la réalité du changement climatique, minimiser ses conséquences probables, ni encourager ou souhaiter le réchauffement planétaire.**

FORMAT TYPE DES INTERVENTIONS

Les Webconférences durent 1h30, dont 5+5 minutes d'introduction-conclusion réservées à l'organisation-logistique, il est préconisé une répartition type de 50 minutes pour la présentation du contenu et 30 minutes pour les questions-réponses (Q/R).

Voici quelques exemples de déroulements possibles :

Format 1

05' Intro organisateur
25' Présentation 1
15' Q/R
25' Présentation 2
15' Q/R
05' Conclusion organisateur

Format 2

05' Intro organisateur
25' Présentation 1
25' Présentation 2
30' Q/R
05' Conclusion organisateur

Format 3

05' Intro organisateur
50' Table Ronde
30' Q/R
05' Conclusion organisateur

Dans la mesure du pertinent, les interventions doivent privilégier les témoignages d'organisations ayant déjà entrepris des démarches en faveur du climat. Dans ce schéma, une webconférence type présente souvent une partie "théorie" introduite par un expert et une partie "témoignage" où une organisation vient faire valoir sa bonne pratique, (difficultés rencontrées et solutions trouvées, intérêt obtenu par la mise en œuvre du sujet dans sa structure.)

Il est préférable qu'il y ait entre 2 et 4 intervenants maximum, issus de plusieurs organisations par webconférences (exemple de l'expert accompagné d'un témoin issue d'une organisation) et pour chaque webconférence, une personne désignée comme coordinateur en charge de faire le lien entre l'ensemble des intervenants et l'équipe d'organisation du Sommet.

Détails logistiques.

-

Une fois l'équipe formée et le projet de webconférence soumis et accepté par le Comité de programmation du Sommet, il vous sera demandé pour le jour J de réaliser votre support de présentation PowerPoint, d'être équipé d'un micro et d'une caméra et d'être chacun devant votre ordinateur le jour J dans un lieu calme et avec une bonne connexion internet.

Les différents intervenants d'une webconférence ne sont pas obligés de se déplacer, ni de se réunir en un point géographique précis (le maximum fonctionnel est de deux personnes derrière un même ordinateur), le système est prévu pour que chacun intervienne à distance en direct simplement en cliquant sur un lien qui vous sera fourni.

Les webconférences auront lieu via Zoom (mode Webinaire). Nous organiserons des temps de formations à distance au système de webconférence auxquels il est fortement recommandé de participer.

Le Sommet étant à prix libre pour les participants, vous disposerez également de tous les supports de communication nécessaires pour inviter votre réseau et faire la promotion de votre intervention en particulier.

THÉMATIQUES ATTENDUES

RÉCAPITULATIF

A titre indicatif, les thématiques sont classées par cible, néanmoins certains sujets sont susceptibles de s'adresser à plusieurs cibles.

Les propositions d'interventions sont attendues sur les sujets suivants :

	Entreprises et Organisations	Collectivités et Territoires
E1. Pourquoi et comment mieux mesurer la contribution/l'impact de mes actions climat	■	
E2. Atténuation : Comment mettre en place une stratégie bas-carbone efficace en entreprise ?	■	
E3. Adaptation : Pourquoi et comment définir la stratégie de l'entreprise pour l'adapter aux conséquences du changement climatique ?	■	
C1. Pourquoi et comment mieux mesurer la contribution/l'impact de mes actions climat ?		■
C2. Comment intégrer les problématiques climat dans l'ensemble de ses politiques et de ses parties prenantes ?		■
C3. Comment mettre en place des modalités de financements locales de la transition énergétique ?		■
EC1. Comment estimer l'ensemble des bénéfices de la transition ?	■	■
EC2. Pourquoi et comment mettre en place une coopération efficace entre entreprises et territoires ?	■	■

[Remplir le formulaire](#)

ENTREPRISES ET ORGANISATIONS : COMMENT SE PRÉPARER ET PÉRENNISER SON ENTREPRISE DANS UN MONDE DÉCARBONÉ ?

E1. Pourquoi et comment mieux mesurer la contribution/l'impact de mes actions climat ?

-

Une comptabilité exhaustive et pertinente permet à toute organisation de se rendre compte de sa responsabilité et de son impact sur le budget carbone que nous partageons tous.

Mieux mesurer son impact carbone est essentiel pour une organisation : c'est avant tout identifier ses postes les plus émetteurs et évaluer sa dépendance aux énergies fossiles, dont la sortie est nécessaire pour atteindre l'objectif de l'accord de Paris. Mais c'est aussi anticiper le risque climat, qu'il soit physique ou de transition.

Les discussions autour de la loi Climat issue des travaux de la convention citoyenne pour le climat ou les prochaines évolutions réglementaires vont dans ce sens ; il devient urgent que les entreprises réalisent la mesure de leur impact carbone en prenant en compte émissions directes et indirectes. Chaque organisation se doit de mesurer son impact afin d'identifier et mettre en place sa propre trajectoire 2°C.

Devant les besoins de transition de nos sociétés vers un modèle bas carbone, de nombreux outils et méthodologies existent. Souvent complémentaires, parfois se recoupant les unes les autres, il est parfois difficile de s'y retrouver pour les chargés de mission et les décideurs.

Quels sont les outils et solutions à mettre en place pour accélérer les transitions, à l'échelle des organisations, à l'échelle d'une action de réduction ? Quels sont vos exemples de bonnes pratiques ou retours d'expériences pour engager les organisations dans la mesure de leur impact carbone ? Quels sont les bénéfices que l'on peut en tirer ?

ENTREPRISES ET ORGANISATIONS : COMMENT SE PRÉPARER ET PÉRENNISER SON ENTREPRISE DANS UN MONDE DÉCARBONÉ ?

E2. Atténuation : Comment mettre en place une stratégie bas-carbone efficace en entreprise ?

-

Nombre d'entreprises affichent publiquement des objectifs ambitieux de réduction de leurs émissions de GES, voire des objectifs de neutralité carbone, à court et long termes. A travers ces engagements, une grande majorité des décisions stratégiques de l'entreprise est interpellée. En effet, pour être efficace, une stratégie bas carbone doit s'inscrire en toile de fond et questionner la stratégie R&D, la politique énergétique, le prévisionnel d'investissements, la performance des produits et services mis sur le marché, les relations clients/fournisseurs...

Que signifie engager son organisation dans une stratégie bas-carbone efficace ? Comment cela se concrétise-t-il au sein de son entreprise ? Par où commencer et quels sont les pièges à éviter ? Comment les entreprises peuvent-elles mieux se former à ces enjeux ? Comment s'assurer de la pertinence de ses engagements ?

Comment passer de l'action ponctuelle à une démarche structurée ? Quels leviers actionner pour créer et maintenir la dynamique ? Comment engager toutes les parties prenantes de sa chaîne de valeur, de ses fournisseurs à ses clients ? Comment dialoguer avec ses investisseurs pour faire valoir une composante climat ?

Comment évaluer de manière pertinente une stratégie climat ? Quelles sont les divers types de retombées socio-économiques de la démarche (en termes de dynamique interne, d'image, de parts de marché, de diversification, d'ouverture à de nouveaux partenariats, etc.) ?

Comment s'assurer de sa compatibilité avec les exigences d'un objectif mondial de neutralité carbone ? Que signifie un objectif de "neutralité carbone" lorsqu'on est une entreprise ?

E3. Adaptation : Pourquoi et comment définir la stratégie de l'entreprise pour l'adapter aux conséquences du changement climatique ?

-

Les conséquences du changement climatique sont nombreuses, se font déjà sentir et sont potentiellement très impactantes sur les activités de nombreuses entreprises. En parallèle de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, il est donc primordial que les entreprises s'interrogent sur la vulnérabilité climatique de leurs actifs. La mise en place d'une stratégie d'adaptation aux conséquences du changement climatique est nécessaire pour améliorer la résilience de l'activité et en garantir sa pérennité.

- Que signifie pour une entreprise d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans sa stratégie ? Comment procéder, qui impliquer, quoi analyser, par quoi commencer ?
- En quoi les impacts du changement climatique vont-ils influencer sur mon organisation ? Comment identifier, évaluer et intégrer ces risques et/ou opportunités par rapport à mes actifs ?

COLLECTIVITÉS ET TERRITOIRES : COMMENT METTRE EN ŒUVRE, FINANCER ET FAIRE VIVRE UNE STRATÉGIE DE NEUTRALITÉ CARBONE ET DE RÉSILIENCE À L'ÉCHELLE DE SON TERRITOIRE ?

C1. Pourquoi et comment mieux mesurer la contribution/l'impact de mes actions climat ?

-

La comptabilité carbone est devenue l'outil de pilotage de la transition bas carbone des organisations. Elle est essentielle pour mener à bien un plan de transition robuste et cohérent avec un monde bas carbone. Les collectivités et les territoires doivent s'emparer de cet enjeu et surtout mesurer de manière exhaustive leur empreinte carbone.

Le respect des objectifs nationaux et notamment celui de l'atteinte de la neutralité carbone à l'échelle nationale à l'horizon 2050 impose une action forte individuelle et collective. On estime que pour réduire l'empreinte carbone des français, les entreprises, les collectivités et l'État doivent se transformer en profondeur, représentant 75% de l'effort à réaliser.

Et pourtant, le taux de conformité à la réglementation BEGES reste alarmant et trop peu de collectivités disposent d'un inventaire complet leur permettant de s'engager dans un plan de transition ambitieux et réaliste. De plus, le décret PCAET impose aujourd'hui la réalisation d'un inventaire uniquement des émissions directes de GES du territoire alors que les émissions indirectes peuvent représenter jusqu'à 50% de leur empreinte carbone.

Ces postes d'émissions dites indirectes (alimentation, transport, déchets, etc.) sont souvent mobilisateurs à l'échelle des territoires et de nombreuses actions sont mises en place. Mieux comptabiliser leur impact est alors nécessaire pour évaluer l'efficacité des politiques publiques.

En tant qu'organisation, quelles sont les solutions à ma disposition pour mieux comptabiliser mon impact carbone ? Comment prendre en compte le résultat de cet inventaire dans mon programme d'actions, dans la gestion de mon budget ?

Que ce soit à l'échelle du territoire ou de l'action, quelles sont les solutions à disposition des collectivités pour mieux mesurer l'efficacité de leur mesure ? Comment savoir si mon action ou ma stratégie en tant que territoire contribue au respect des objectifs aux échelles nationales ou régionales ?

COLLECTIVITÉS ET TERRITOIRES : COMMENT METTRE EN ŒUVRE, FINANCER ET FAIRE VIVRE UNE STRATÉGIE DE NEUTRALITÉ CARBONE ET DE RÉSILIENCE À L'ÉCHELLE DE SON TERRITOIRE ?

C2. Comment intégrer les problématiques climat dans l'ensemble de ses politiques et de ses parties prenantes ?

-

Les territoires sont de plus en plus nombreux à se saisir du sujet climat. Cependant, la prise en compte de ses impacts climat intervient souvent dans un service dédié aux questions environnementales et a du mal à sortir de ces silos, comme dans toute organisation.

Dans son organisation, comment la collectivité peut-elle transcrire une réelle transversalité du sujet climat ?

La problématique se pose à divers niveaux : dans son action au quotidien (gestion du bâti, espaces verts, voiries...), dans le projet de territoire, dans toutes les politiques publiques (urbanisme, habitat, mobilité mais aussi la culture, l'éducation, etc.), ainsi que dans la définition et la gestion du budget, les subventions données, ou encore les grands projets d'investissements.

Comment concilier l'organisation de la collectivité pour permettre de passer toutes les politiques publiques selon un critère de compatibilité avec les objectifs climat d'atténuation et d'adaptation ? Quels outils d'analyse des politiques publiques ? Quels modes d'organisations ? Quels bénéfices en retirer en matière de cohérence des politiques publiques ?

Au-delà de la première porte d'entrée que sont les impacts climatiques liés à leurs compétences, les collectivités ont aussi un rôle central auprès des acteurs du territoire, à double sens : les acteurs du territoire structurent celui-ci et sont bénéficiaires directs des politiques publiques, et les collectivités ont également une influence sur ces acteurs par les infrastructures et les accompagnements qu'elles développent. La vision territoriale et l'intégration des parties prenantes dans l'élaboration de politiques publiques deviennent désormais indispensables.

Comment intégrer les problématiques et les ambitions climatiques de la collectivité dans les actions impliquant ses parties prenantes : associations, entreprises, monde agricole, syndicats, autres collectivités, partenaires institutionnels... ?

Quels outils et méthodes pour intégrer ces enjeux au cœur du dialogue entre la collectivité et ses partenaires, les acteurs économiques, la société civile et ses administrés ?

COLLECTIVITÉS ET TERRITOIRES : COMMENT METTRE EN ŒUVRE, FINANCER ET FAIRE VIVRE UNE STRATÉGIE DE NEUTRALITÉ CARBONE ET DE RÉSILIENCE À L'ÉCHELLE DE SON TERRITOIRE ?

C3. Comment mettre en place des modalités de financements locales de la transition énergétique ?

-

30 milliards d'euros sont consacrés à la transition écologique dans le plan de relance. Cette opportunité va permettre d'accélérer les projets des collectivités locales, qui continueront cependant d'avoir besoin sur le long terme des sources de financement pour les 10 à 15 milliards d'euros d'investissements annuels que nécessitent cette transition écologique.

Les collectivités devront avoir de plus en plus recours à de l'ingénierie financière pour maximiser l'effet de leurs investissements, en particulier l'impact sur l'activité des autres acteurs du territoire.

Comment intégrer la recherche de nouvelles modalités de financement, que ce soit pour la source de financement (notamment des co-financements privés, des financements européens), ou pour des modalités autres que l'emprunt classique ? Comment sécuriser les investissements, ce qui est un enjeu également important par exemple par la mise en place de contrats globaux de performance ?

Comment stimuler l'émergence de projets privés concourant à la transition écologique, dans une optique participative (investissement citoyen ou économique) ?

ENTREPRISES, ORGANISATIONS ET COLLECTIVITES:

EC1. Comment estimer l'ensemble des bénéfices de la transition ?

-

Que ce soit pour les acteurs privés ou publics, l'enjeu financier autour de la transition bas carbone et l'adaptation au changement climatique est majeur. Au-delà de la comptabilisation des investissements réalisés en faveur du climat, il est primordial de pouvoir quantifier l'intégralité des retombées positives attendues de ces investissements, afin d'évaluer un retour sur investissement des financements réalisés plus global qu'un calcul uniquement financier.

Comment estimer aujourd'hui les bénéfices d'une transition bas carbone, que ce soit en termes de développement local, d'impacts financiers bien sûr, mais aussi d'emplois, d'attractivité, de limitation des impacts climatiques locaux, de reconquête de la biodiversité et autres intérêts pour le territoire ?

Comment évaluer et mettre en avant les retombées associées à l'intégration du climat dans les politiques de la collectivité ?

EC2. Pourquoi et comment mettre en place une coopération efficace entre entreprises et territoires ?

-

Les entreprises et acteurs publics saisissent aujourd'hui l'importance des enjeux climatiques et la mesure des actions à mettre en œuvre pour y faire face. A leur échelle, des stratégies, des plans et programmes sont établis et des actions mises en œuvre. Cependant, une dépendance réciproque entre ces acteurs se constate d'un côté comme de l'autre : les collectivités territoriales ont besoin des entreprises pour agir à leur échelle, mais aussi démultiplier les actions et résultats, en embarquant d'autres entreprises moins avancées sur le sujet, en mutualisant les efforts pour, à plusieurs, dépasser des seuils de faisabilité d'actions ou d'investissements... D'autre part, les entreprises dépendent de l'action publique en termes d'infrastructures (par exemple pour la mobilité des salariés) et peuvent aussi s'appuyer sur le rôle de coordination et d'animation territoriale des acteurs publics.

- Comment favoriser un meilleur dialogue entre ces deux types d'acteurs ?
- Comment mieux connaître leurs actions respectives pour favoriser des actions complémentaires et cohérentes ?
- Comment les collectivités peuvent-elles intégrer les entreprises dans les démarches territoriales de développement durable et s'appuyer sur elles dans la massification des résultats ?
- Comment les entreprises peuvent-elles intégrer l'action publique dans leurs choix d'avenir et s'appuyer sur les projets publics locaux ?

POUR CANDIDATER

CANDIDATURES

Processus de sélection des candidatures.

-

Seul le Comité de programmation, avec l'aide des experts associés est compétent pour juger des interventions proposées suite à l'appel à communication. **La qualité de sponsor, d'exposant ou de partenaire du Sommet n'est pas un critère** dans le choix d'une intervention par le Comité, seule compte la pertinence de l'intervention au regard des objectifs du Sommet et du respect de la ligne éditoriale. Dans le cas où plusieurs webconférences sont jugées pertinentes sur un même sujet avec une même approche, il pourra être demandé aux candidats de se regrouper en une seule et même intervention,

Formulaire de dépôt des candidatures.

-

[Remplir le formulaire](#)

Les informations suivantes vous seront demandées :

Informations sur la structure : Pour chaque candidature, une structure, et au sein de cette structure, une personne, doit être nommée comme responsable des échanges avec l'équipe d'organisation du Sommet et prendre en charge la coordination de l'ensemble des intervenants de la webconférence.

Nom de la structure responsable / Type de structure / Secteur d'activité / Nom et prénom de la personne responsable / Fonction / Adresse mail / Téléphone

Informations sur la webconférence proposée :

Publics cibles / Thèmes concernés / Titre / Résumé / Format envisagé / Intervenants pressentis - Nom-Prénom-Fonction-Structure-Type de structure-secteur d'activité /

Vous pouvez candidater et remplir le formulaire autant de fois que vous avez de sujets à présenter.

En cas de sélection :

L'équipe d'organisation du Sommet se réserve le droit de demander toutes modifications qu'elle juge nécessaire pour s'assurer de la qualité et la pertinence de l'intervention.

Les candidats sélectionnés devront respecter les consignes et les délais fournis par l'équipe d'organisation tout au long du projet, notamment:

la participation à une formation et aux tests techniques nécessaires pour l'usage de l'outil de conférence virtuelle,

la transmission des supports de présentation dans le délai qui sera communiqué,

ainsi que toute autre consigne ou requête émise par l'équipe d'organisation du Sommet visant à la qualité, la pertinence, la bonne coordination des interventions et la réussite de l'évènement.

CANDIDATURES

Droit à l'image.

-

En candidatant, vous acceptez qu'en cas de sélection les supports de présentation et le replay soient ensuite diffusés en libre accès sur internet.

Deadline.

-

La date limite pour candidater est fixée au **vendredi 21 mai 2021**.

Contact.

-

contact@sommetvirtuelduclimat.com

MERCI !

contact@sommetvirtuelduclimat.com
